:: :: NOTRE :: ::

ALMANACH

pour 1927 est paru

Nos lecteurs trouveront, dans cet Almanach le plus intéressant de toutes les publications similaires

LE JEU DE LA FATMA (Oracle) L'organisation politique du Nord du Pas-de-Calais et de l'Aisne — Les champs et le jardin — Chroniques patoisantes inédites — Recettes de cuisine — Chronique de T. S. F. — Taxes postales, télégraphiques et téléphoniques — Renseignements juridiques sur la Colombophilie, la Chasse, Naturalisation, Passeports, etc., — Le Dictionnaire médical — Chroniques de Cinéma — Les foires et marchés — Des contes dramatiques et humoristiques — Des conseils pratiques — Chroniques documentaires, sportives, etc., etc...

Le mieux illustré
Le plus amusant

En vente partout 1 fr. 75

RECLAMEZ-LE A TOUS NOS DEPOSITAIRES ET VENDEURS

La distribution solennelle des récompenses à la Société des Sciences de Lille

La Société des Sciences de Lille a procédé hier, à 15 heures, dans la salle de la Société industrielle, rue de l'Hôpital Militaire, à la remise des récompenses à un grand nombre de lauréats des sciences, des arts, du travail, de la région.

M. Malaquin, président, était entouré de MM. Leroy, secrétaire général de la Préfecture du Nord, remplaçant M. Hudelo, préfet, Chatelet, recteur de l'Université, Grimpret, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Lelebvre Georges doyen de la Faculté des Lettres, Dr Fockeu, De Saint-Leger, Swyngedauw, Paillet, Pruvost, professeurs, Lefebvre Paul, Hallez, Maige, artistes peintres, Guérin et Rolants, chefs de service à l'Institut Pasteur, Gavelle, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Blaise, professeur, Barrotin, professeur de l'Ecole des Arts industriels de Roubaix, etc...

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT

M. Malaquin, professeur à la Faculté des Sciences, prononça le discours d'usage et avait pris pour sujet « Le conflit entre l'homme et les espèces animales ».

M. Malaquin examina la situation de l'humanité et celle des espèces animales, suivant les âges. Autrefois, dit-il, l'homme avait affaire à des ennemis féroces, redoutables qu'il craignait. Dès l'apparition du « fusil » la crainte diminua pour disparaître bientôt. L'homme, actuellement domine les animaux et tient leur destinée en main.

Si cela est vrai pour certains il en est d'autres qui, maintenant plus que jamais, poursuivent l'humanité et y créent des souffrances et souvent la mort. Très clairement alors M. Malaquin cause du conflit qui met aux prises les protozoaires, les insectes piqueurs et l'homme lui-même. L'ennemi qui livre cette bataille est imperceptible ; c'est grâce au microscope qu'il a été permis de le voir et mesurer sa puissance. Le conflit reste permanent néanmoins, plus tragique encore dans ses conséquences. Et l'homme alors, usant de ce principe, l'union fait la force, crée les Sociétés d'assistance, pour la lutte contre ces dangereux animaux. Ce sont des études théoriques que jaillissent les grandes idées, les grandes découvertes, qui améliorent économiquement et intellectuellement l'humanité.

M. Malaquin, dans le plus grand silence, termine son discours en invitant les hommes à s'unir davantage encore ; « aimons la loi mutuelle, augmentons notre bien-être, efforçons-nous, dit-il, d'orienter les curiosités de notre intelligence vers des fins désintéressées. »

De chaleureux applaudissements saluèrent cette très intéressante causerie après laquelle M. le secrétaire général eut la parole pour donner connaissance du rapport annuel.

LE PALMARES

SCIENCES. — Grand Prix Kuhlmann. — Médailles d'or de mille francs : MM. Pauthenier Marcel, professeur de physique à la Faculté des Sciences, pour l'ensemble de ses travaux ; le docteur Polonovski Michel, professeur de chimie à la Faculté de Médecine, pour l'ensemble de ses travaux.

Grand Prix Léonard Danel. — M. Guerre Paul, directeur des mines de Courrières.

Prix Wicar. — Médaille d'or de cinq-cents francs : MM. de Libardière René, docteur ès-sciences, assistant de botanique à la Faculté des Sciences ; Decarrière Eugène, chef des travaux de chimie appliquée.

Prix des Sciences. — Grande médaille d'or : M. Bouriez Albert, pharmacien honoraire, licencié ès-sciences, pour ses travaux de botanique, de pharmacien et de chimie.

Prix Emile Wertheimer. — Médaille d'or de deux-cents-cinquante francs : M. le docteur Duvillier Edouard, pour ses travaux de physiologie.

Prix Gosselet. — Médaille d'or de cent francs : M. Corsin Paul, assistant à la Faculté des Sciences.

LETTRES. — Grand Prix Départemental. — Médaille d'or de mille francs : M. Miz Léon, professeur à la Faculté des Lettres, pour l'ensemble de ses travaux.

Prix Départemental. — Médaille d'or de cinq-cents francs : M. Berry André, pour son recueil de poésies : Lais de Gascogne et d'Artois. — Médaille d'argent : M. Olivier Victor, pour son recueil de poésies patoises : A travers la campagne.

HISTOIRE. — Prix Louis Danel. — Médaille d'or de cinq-cents francs : M. Parent Paul, professeur au lycée Michelet à Paris, pour son ouvrage sur l'Architecture Civile à Lille au XVIIIe siècle.

Fondation Louis Danel. — Médaille d'or de trois-cents francs : M. Dony Emile, préfet de l'Athénée de Liège, pour son Histoire du Hainaut de 1433 à nos jours.

Médaille d'or : M. Descamps Jean, docteur en droit, pour son Histoire de la Corporation des orfèvres de Lille.

Médaille de vermeil : M. Danchin Albert, docteur en droit, pour son travail : Une saison théâtrale à Lille 1843-1844.

BEAUX-ARTS. — Prix Delphin Petit. — (Sculpture). — Médaille d'or de deux mille francs : M. Gauquié Henri, artiste sculpteur, membre du jury du Salon.

Prix Eugène Deplechin. — (Sculpture). — Médaille d'or de cinq-cents francs : M. Noiret Marcel, élève à l'Ecole des Beaux-Arts.

Prix Oscar Doutrelon de Try. — (Peinture). — Médaille d'or de trois-cents francs : M. Dequenne Albert, artiste peintre. (La Société a joint à ce prix une médaille de 300 francs).

Prix de la Société. — Médaille d'or de quatre-cents francs : Mlle Duriez Claire, artiste sculpteur ; M. Marissal, artiste sculpteur.

PRIX D'ENCOURAGEMENT AU DEVOUEMENT AU TRAVAIL. — Prix de dévouement. — Médailles d'argent et 300 fr. : Mme Vve Juste-Pacquier. — Médaille d'argent et 100 fr. : Mme Vve Lahousse-Guesdon.

MÉDAILLE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE .. Prix Van Hende. — Mme Waegaert-Vanlaton, institutrice à l'Ecole Pasteur, à Lille. (Diplôme, médaille d'argent et deux-cents francs).

MUTUALITE. — Prix Gustave Dubar. — M. Paternoster Arthur, depuis 54 ans mutualiste à Baisieux. — Prix de la Société. — M. Paquet Maurice, administrateur de la Société de secours mutuels des anciens chasseurs à pied ; M. Delannoy Octave, administrateur de la Société de secours mutuels des cantonniers du service vicinal du Nord.

GRANDES MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Médailles Auguste Fauchille. — MM. Campagne Henri, paqueteur aux usines Wallaert frères, 61 ans de services ; M. Degreave Henri, chef d'atelier au Journal « La Dépêche », 55 ans de services.

Diplômes d'honneur du travail. — MM. Muller Désiré ; Campagne Louis ; Delory Edouard ; Van Acker Adolphe ; Ducrez Alexis ; Desfontaine Henri ; Lenglet Auguste ; Blaise Léon ; Grégoire Louis ; Brochet Henri ; Anseele Augustin ; Mlle Blondé Léonie.

Diplômes d'honneur du travail. — Médaille d'argent : MM. Delécq Edouard ; Bossaert Désiré ; Decallonne Joseph ; Gheysen François.

Médailles du travail. — Médailles de vermeil : M. Vermeulen Jules ; Mlle Waroquet Marthe ; M. Lecat Henri.

Médailles : MM. Magnien Albert ; Renard Raoul ; Cnudde Eugène ; Manche Camille ; Dufresnoy ; Picavet Adolphe ; Pasbecq Adolphe ; Dillies Paul ; Petitberghien Henri ; Colin Louis ; Raoquez Léopold ; Loys Arthur ; Van Grimberghe ; Prangère Irénée ; Vandervoatyne Théophile ; Campagne Henri ; Hennuiez Alfred ; Mlle Barisella Louise ; M. Hingensart Emile ; Mme Delahaussée-Stal Marie ; Verdière Joseph ; Bernard Jules ; Willems Désiré ; Devinck Georges ; Descamps Théodore ; Sabbe Joseph ; Mme Sabbe-Leperre Marie ; Mlle Demaison Hortense.

Médailles aux chantiers. — MM. Vandenbusch Pierre ; Debeck Josué ; Vandoolaeghe Nestor ; Caulier Charles ; Ducatel Pierre ; Facques André ; Fasseur Lucien.

Prix Violette. — M. Darwel Victor.

Nouvelles machines à affranchir

La loi de finances du 30 juin 1923 a autorisé l'emploi par les Sociétés, Compagnies, Banques, Maisons de commerce, etc., de machines à affranchir les correspondances postales.

Jusqu'à présent ces machines n'avaient été mises en service qu'à Paris. Une décision récente permet leur utilisation dans la région de Lille-Roubaix-Tourcoing-Armentières.

Leur emploi offre l'avantage de permettre un contrôle immédiat des dépenses et de réduire le temps nécessaire à l'affranchissement. Par ailleurs une remise de 1 % est consentie aux usagers.

La fourniture et le remplacement des machines sont assurées par le concessionnaire (Agence Havas, 62-70, rue Faidherbe) qui perçoit un droit de location.

Les concessions sont autorisées par l'Administration des Postes. Elles sont subordonnées aux principales conditions suivantes :

1° Emploi au cours d'une année d'une somme moyenne de 15 francs d'affranchissement par jour ouvrable, soit 4.500 francs (quatre mille cinq cents) au minimum pour l'année entière ;

2° Versement d'une provision au moins égale au montant des affranchissements d'une quinzaine ;

3° Classement très simple des correspondances (Paris, passe Paris, route Pas-de-Calais, Somme, Oise, Nord et étranger.

Les demandes de concession peuvent être formulées dans les bureaux de poste ou adressées soit directement, soit par l'intermédiaire de la succursale Agence Havas à Lille, à M. le Directeur régional des Postes et des Télégraphes.

NOS PATRONS-PRIMES POPULAIRES

Les Vêtements de laine

PATRON N° 6069
Mannequin 44

Ces petits vêtements indispensables, nous les avons d'abord dénommés palatot, tricot, gilet : Aujourd'hui, nous les baptisons de noms plus dans le train : sweater pull-over, jumper t... Tous les simons, dans toute leur fantaisie : laine ou soie, canevas, jersey, tricot ou crochet, unis ou brodés, parfois ornés d'un monogramme.

Ils sont très pratiques à porter sous le vêtement, sur des robes que nous voulons légères, et souvent sans manches, même aux jours froids.

En voici deux modèles.

Le 6069 est un pull-over que l'on fera en tricot, kasha ou jersey de laine, mélangé et gansé de soie d'une nuance disparate.

Le 6070, chandail d'allure garçonnière, est seyant et pratique ; sur le bas du col et du vêtement, broderie rose fanée sur fond gris bleu.

COUSINE GERVAISE.

PATRON N° 6070
Mannequin 44

Notre Patron-Prime Populaire

Il suffit de remplir le Bon ci-dessous, d'indiquer le numéro du patron choisi et de nous envoyer la somme de 1 fr. 50 en timbres-poste pour recevoir

LE PATRON-PRIME POPULAIRE
du modèle choisi dans le « Réveil ».

Bon pour le Patron-Prime Populaire
N° .....

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le patron-prime populaire
N° .....
M .....
rue .....
à .....
département .....
Ci-joint la somme de 1 frêne 50

Envoyer votre demande de PATRON-PRIME POPULAIRE à l'adresse suivante
SERVICE DES PATRONS-PRIMES POPULAIRES
RÉVEIL
186 bis, rue de Paris LILLE

COMME ELLE EST FRAICHE !

Grâce au Vyzo en fraîcheur naturelle n'est jamais déparée par la pousse de duvets superflus. Par l'emploi du Vyzo elle a résolu ce problème : se débarrasser des duvets superflus. Cette crème merveilleuse, douce et parfumée, les fait disparaître comme par magie. Etendez-la telle qu'elle sort du tube, après quelques minutes enlevez-la et le duvet a disparu. Procurez-vous un tube aujourd'hui même, et rasoirs et vieux dépilatoires, qui favorisent la pousse des duvets, vous deviendront inutiles. Résultats garantis. Nous remboursons l'argent en cas de non-satisfaction. La Crème Vyzo se trouve dans toutes les bonnes maisons pour 5 fr. 50 et 7 fr. 50 (très grand modèle). Un bon échantillon de Vyzo sera envoyé discrètement contre 1 franc adressé à Maison Dumand-Palita, (Dept. 81 D) 67, rue de Provence, Paris.
MÉFIEZ-VOUS des imitations qui sont toujours des produits inférieurs et coûtent plus cher.

VYZO

HERNIE

Le célèbre APPAREIL PNEUMATIQUE SANS RESSORT, dont la création a révolutionné l'Art herniaire, n'est appliqué que par les Spécialistes éminents des Etablissements

A. CLAVERIE

de Paris, la plus importante maison du monde entier.

Dans l'intérêt de votre santé et de votre bourse, défiez-vous des imitations.

Le Seul Spécialiste des Etablissements CLAVERIE, qui reste continuellement dans votre région vous donnera gratuitement ses conseils dans les villes suivantes, de 9 h. à 4 h. :

Tourcoing, Lundi 10 Janvier, Hôtel Terminus (Buffet de la Gare).
Caudry, Mardi 11, Hôtel de l'Europe.
Cambrai, Mercredi 12, Hôtel du Mouton Blanc.
Douai, Jeudi 13, Hôtel du Commerce.
Avesnes, Vendredi 14, Hôtel St-Pierre (r. de Mons).
LILLE, Samedi 15 et Dimanche 16, Hôtel Moderne (7, rue Parvis St-Maurice).
Hazebrouck, Lundi 17, Hôtel du Nord.
Roubaix, Mardi 18, Hôtel de Paris (4, r. de Lille).
Valenciennes, Mercredi 19, Hôtel Saint-Jacques (place St-Jean).
Solesmes, Jeudi 20, Hôtel de la Hure.
St-Quand-l-Fleux, Vendredi 21, H. Paris (Hurtrez)
Le Cateau, Samedi 22, Hôtel du Mouton Blanc.
Cambrai, Dimanche 23, Hôtel du Mouton Blanc.

Un éminent Spécialiste Collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h. à :

Arras, Dimanche 16 Janvier, Hôtel du Commerce
Hirson, Lundi 17, Hôtel de la Gare.
Bohain, Mardi 18, Hôtel du Lion d'Or.
Aire-sur-la-Lys, Vendredi 21, Hôtel d'Angleterre.
St-Pol, Lundi 24, Hôtel du Trocadéro.
Lens, Vendredi 28, Hôtel de la Paix (face la Gare)
Saint-Omer, Samedi 29, Hôtel du Commerce.
Calais, Dimanche 30, Hôtel Meurice.
Béthune, Lundi 31, H. de l'Epoque (près la Gare).

Ceintures Perfectionnées

contre les Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité, etc., les plus efficaces, les plus légères, les plus agréables à porter.

MODÈLES NOUVEAUX ET EXCLUSIFS des Etablissements A. CLAVERIE, 234, faubourg St-Martin, PARIS.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

(Emprunt janvier 1927)
ÉMISSION D'UN MAXIMUM DE

243.478 Bons Départementaux 7 % de Fr. 500 Nominal

REMBOURSABLES EN 15 ANS A 500 FRANCS

Nets de tous impôts présents et futurs, y compris le droit de transmission

Prix d'Emission : Fr. 430 par Bon

A ce prix, le rendement net des Bons ressort à 3,14 % non compris la prime de remboursement.
On souscrit aux Caisses publiques et dans toutes les Banques.

T. S. F.

RADIO-PARIS. — 10. — 10 h. 30 : Informations et cours : Dix minutes de musique. — 12 h. 30 : 1. Quand le frêne vaudra vingt sous, one step ; 2. Rose étrange, valse ; 3. Récit, ouverture ; 4. Mandrigal ; 5. Les Noces de Figaro ; 6. Romance ; 7. L'Enfant prodigue ; 8. Le Lac ; 9. Pavane de Caeuill ; 10. Pavane pour une Infante défunte ; 11. Ma poupée chérie ; 12. Un soir de fête à la Havane. — 2 h. 45 : 1. Notes sur la littérature ; 2. Quelques mots ; 3. Pages de Maurice Beaubourg ; 4. Les Nuits blanches ; 5. Fri Fri la Belle ; 6. Une scène de l'Amour ; 7. La Marche des Bohémiens ; 8. Chansons du Printemps. — 10 h. 45 : Concert.

TOUR EIFFEL. — 18 h. : Journal parlé. — 19 h. 15 : Récemption ; Premier mouvement de sonate pour violon et piano ; La Procession ; Les Eolines ; La Caryvane ; Le Cortège ; Les Rhous ; Symphonie montagnarde ; Lamento.

LONDRES ET DAVENTRY. — 13 h. : Récital d'orgue ; Fantaisie en fa mineur (Mozart) ; Andante et Gigue (Hendel) ; Prélude et Fugue en ré mineur (Mendelshon) ; Variations sur un thème original (Auber) ; Pensée d'automne (Jongen) ; Sonate, Fsaume 94 (Reubke). — 16 h. : Orchestre du Rialto. — 18 h. 45 : Orchestre du Rialto. — 19 h. 15 : Prélude de Bach. — 19 h. 45 : Sea shanties, adapté par Terry ; chœur ; Rondeau en quatre parties (John Fogueta) ; Five Nowls the month of maying ; Knocks for Ladies ; The Grasmere Carol ; Thé traction engine ; Dogbory, Dickery Dock. — 20 h. 45 : Mélodies de Bach ; Au Rossignol ; Dimanche ; Le Collier ; Le Message. — 21 h. 30 : Musique de Fraser Simson inspirée par l'auteur. Betty in May Fair, sélection ; La Fille des Montagnes, sélection ; Tobby Lady at Home, deux airs de baryton ; Betty in May fair, duo ; La Marieza vénitien, ballet ; Betty in May fair, air de soprano ; Une Fille du Sud, air de soprano ; La Fille des Montagnes, air de baryton ; sélection pour orchestre. — 20 h. 30 : Ballet russe et ballet égyptien ; Ballet des fleurs, 2e partie.

BRUXELLES. — 20 h. : Journal parlé. — 20 h. 30 : 1. Ouverture de la Bohémienne ; 2. Suite orientale ; 3. Suite saharienne. — 21 h. : Chronique de l'actualité ; 4. Fantaisie sur André Chenier. — 21 h. 15 : Sélection littéraire consacrée à l'audition de scènes choisies de Fairphème, d'Albert Samain.

— 22 h. : Suite gitane ; Fantaisie sur les Cent Vierges ; Pantins et poupées. — 22 h. 30 : Informations de presse.

HILVERSUM. — 16 h. 30 : 1. Ouverture de The Bohemian girl (Balfe) ; 2. Suite : Mascarade of the Merchant of Venice ; 3. Salut d'amour ; 4. La ballerina ; 5. Slumber song ; 6. Jung'l drums.

Bulletin Economique

MARCHÉS DE LA RÉGION

Beurre. — Dunkerque 20 le kilo ; Maubeuge 24 ; Steenvoorde 22 à 24.50 ; Arras 22 à 25 ; Aubigny-en-Artois 23 à 24.

Œufs. — Dunkerque 1 pièce ; Maubeuge 1 ; Steenvoorde 70 à 90 les cent kilos ; Arras 0.80 à 0.90 le kilo ; Aubigny-en-Artois 0.85.

Pommes de terre. — Dunkerque 0.70 à 0.80 ; Maubeuge 0.80 à 1 ; Steenvoorde 70 à 90 les cent kilos ; Arras 0.80 à 0.90 le kilo ; Aubigny-en-Artois 0.85.

Volailles. — Poulets : Dunkerque 14 à 24 pièce ; Arras 34 à 40 la couple ; Aubigny-en-Artois 30 à 35 ;

ARRAS, 8. — Marché aux bestiaux et aux porcs gras. — On avait amené environ 300 vaches, génisses et taureaux. Marché un peu plus actif. Les laitières de 1re qualité restent les plus recherchées. On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 2260 à 2600 fr. (et même quelques-unes ont été vendues aux environs de 4000 fr. ; La 2e catégorie de 2000 à 2800 fr. et la 3e catégorie de 1200 à 2000 fr. Les bêtes à nourrir font défaut. La cours de la bête grasse est ferme ; il varie suivant jeunesse et qualité de 4 à 5 fr. le kilo vivant.

CAMBRAI, 8. — Achat direct en culture. — Blé 172 fr. les 100 k. ; avoine 98 fr. ; escourgeon maîtrise 120 fr. ; seigle 135 fr. ; paille de blé 120 fr. les 1000 kilos ; paille d'avoine 140 fr. ; fourrage luzerne 1re qualité 600 fr. ; trèfle 1re qualité 600 fr. ; foin 1re qualité 600 fr. ; cossettes de chicorée 66 fr. les 100 kilos ; pommes de terre 70 fr. les 100 kilos.

BOURSE DE VALENCIENNES. — Cote officielle du 8 janvier : sucre blanc N. 3, 283 à 295 fr. ; blés 1re qualité en 77 kilos 173 à 175 fr. ; seigles les 100 kilos 140 fr. ; escourgeons les 100 kilos 125 fr. ; avoines 1re qualité les 100 kilos 100 fr. ; Au 7 janvier il y avait 131.407 sacs de sucre à l'entrepôt de Valenciennes, se répartissant comme suit : 115.400 sacs de sucre blanc ; 13.409 sacs de sucre roux et 2.600 sacs étrangers.

Bourse d'affrètement de Béthune

SEANCES DES 7 ET 8 JANVIER

Houille. — Noyelles-Godault-Anzin, 9.75, 280 t. ; Noyelles-Godault-Dombasle, 43, 290 t. ; Noyelles-Godault-Haubourdin, 7.75, 280 t. ; Marles-Lille, 7.50, 280 t. ; Bruay-Roubaix ou Tourcoing 10, 280 t. ; Bruay-Calais, quai Ouest Bassins, 10, 280 t. ; Marles-Mondscbode, 16.50, 100 t. ; Bruay-Paris environs, ou Montereau, 34 et 41, 275 t. ; Beuvry-Syphon de la Biette, 5, 75 t. ; Bruay-Roubaix, quai Gand, 10, 280 t. ; Beuvry-Paris La Monnaie, 34, 280 t. ; Beuvry-Quincy, 4.50, 280 t. ; Bruay-Furnes, 13, 280 t. ; Bruay-Ardres, 14, 140 t. ; Bruay-Adinkerque, 13, 100 t. ; Bruay-Grand Millebrugghe, 15, 100 t. ; Noyelles-Godault-Bas Vignons 37.25, 285 t. ; Noyelles-Godault-Mortagne, 9, 280 t. ; Bruay-Quesnoy-sur-Deule 8.50, 280 t. ; Beuvry-Dunkerque ou Rosendael, 10.25 et 10.40, 280 t. ; Violaines-Armentières 14, 280 t. ; Marles-Auby, bassin Joinville, 7, 280 t. ; Marles-Fresnes-sur-Escaut, 11, 280 t. ; Marles-Bergues, 15, 190 t. ; Marles-Auby, bassin Joinville, 6.75, 280 t. ; Bruay-Aiseau, 18.50, 283 t. ; Marles-Gayant, 7, 280 t. ; Marles-Hazebrouck, 13, 82 t. ; Bruay-Calais divers, 10, 280 t.

REVUE HEBDOMADAIRE

de la Bourse de Lille

Le marché a repris une allure plus active. Un redressement plus ou moins accentué, s'est manifesté dans les divers compartiments et, fait à signaler, la contre-partie a absorbé toutes les offres qui étaient faites.

CHARBONNAGES. — Ici, l'ensemble des titres a repris une orientation meilleure. Le groupe a fait montre de bonnes dispositions en terminant sur la hausse. ANICHE monte d'une centaine de francs depuis huit jours et marque 1356, ANZIN est favorisé à 1275, BETHUNE prend de l'avance à 5240, BRUAY gagne près de 400 francs sur la semaine précédente, en s'établissant à 3800, CARVIN également en vedette à 1246, COURRIERES n'enregistre guère d'écart à 803. DOURGES toujours recherché à 1450. LENS fait un bond à 482. LIEVIN passe à 10215. MARLES marque 632. VICOIGNE, NŒUX ET DROCOURT avance à 645.

METALLURGIE. — Sans être aussi marquée que pour les charbonnages, la hausse s'est répercutée sur les actions métallurgiques. A noter que le marché est résistant.

ACIERIES DE FRANCE sans changement à 274. ACIERIES DU NORD gagne une vingtaine de points à 224. CONSTRUCTIONS MECANIQUES CAIL se hausse à 370. DENAIN-ANZIN en gain à 1710. ETABLISSEMENTS ARBEL prend une légère avance à 205. FIVES-LILLE consolide ses positions à 1300. FORGES ET ACIERIES DU NORD ET DE L'EST en gain à 848. JEUMONT atteint un cours rond de 300. SENELLE-MAUBEUGE termine à 1490.

DIVERS. — AGACHE dépasse son cours précédent de 700 et termine à 730. COMPTOIR DE L'INDUSTRIE LINIERE reste entre 860 et 870. COTONNIERE DE SAINT-QUENTIN ne varie guère à 358. FILATURES ET FILTERIES DE FRANCE calme à 400. CIMENTS DU BOULONNAIS prend de l'avence à 625. KUHLMANN en hausse à 643. ELECTRIQUE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING se situe vers 236. DETHUNOISE D'ECLAIRAGE ET D'ENERGIE en gain à 261.25. ELECTRICITE DU NORD prend quelques points à 354.50.

PETROLES. — Un mouvement s'est également déclenché dans cette branche. Une tendance plus soutenue a montré les bonnes dispositions du groupe.

DABROWA monte à 413 et se tasse ensuite à 391. ESTERA cote 125. KARPATHES se maintient bien à 120 l'action et 1355 la part. MILANO reprend quelques points à 112. MONTE-CARLO progresse à 234. PETROLE PREMIER arrive à 350, subit quelques réalisations qui le font revenir à 338. POTOCK est certainement le plus favorisé de ce groupe. Après avoir marqué 201, termine la semaine à 235 et semble ne pas s'arrêter là. RAFFINERIE DE PETROLE DU NORD très demandé, augmente graduellement jusqu'à marquer 435. SILVA-PLANA en léger gain à 158.50.

PHOTOGRAVURE

TOUS GENRES DE CLICHES pour Annonces et Catalogues
TRAIT - SIMILI-GRAVURE
sur Zinc et sur Cuivre

LA Presse Populaire
186 bis, Rue de Paris, LILLE

EXÉCUTION RAPIDE & SOIGNÉE

REVUE HEBDOMADAIRE

de la Bourse de Paris

C'est sur des cours en amélioration que l'année 1927 s'est ouverte. Il n'y a aucun horoscope à tirer de l'attitude de notre marché durant la première semaine de Bourse de cette nouvelle année, constatons simplement que cette attitude est très satisfaisante puisque l'une de ses caractéristiques a été une fermeté visible dans la plupart des compartiments.

Nos rentes ont d'abord marqué de sérieux et nouveaux progrès, mais qui n'ont pas été maintenus par la suite. Le 6 % 1926, qui avait touché le cours de 72.40 s'est replié à 70, le 5 % amortissable reprend à 80.05. Aux fonds étrangers, les Turcs sont en progrès. Les Russes et Mexicains ont été plus hésitants. Les banques françaises qui s'inscrivaient en hausse ont montré plus d'irrégularité. Banque de France, 13.000 ; Banque de Paris, 1.536.

Nos chemins de fer, dont certains étaient à la veille de déclarer des acomptes, sont tenus. Le Nord s'avance à 1.520, le P.-L.-M. à 1.096, l'Est à 880. Peu d'affaires aux transports maritimes. Aux transports urbains léger tassement du Métropolitain à 754. Les charbonnages défendent les cours antérieurs : Anzin 1239, Aniche 1270, Carmaux 1405, Courrières 760, Lens 444, Bruay 3450. Les valeurs d'Electricité n'ont guère varié ; la Parisienne de distribution à 1260, Compagnie Générale d'Electricité 1800, Thomson 383. Les valeurs minières ont montré beaucoup d'irrégularité cependant elles clôturent en reprise sur l'affermissement des changes. Le Rio a peu varié à 4675, Tharsis 372, Tanganyka 354, Mines de Bor 2700, le Platine est peu actif à 1100. Aux produits chimiques on remarque la fermeté de quelques valeurs : Péchiney à 1614, Kuhlmann 610, Saint-Gobain 4600, Air Liquide 415.

Bonne allure des sucrières à l'exception des Sucreries d'Egypte très discutées à 937 après 980. La Raffinerie Say est très ferme à 2325. Sucreries et Raffineries de Cochinchine (Phumy) très activement traitées, les parts à 3490 et actions à 291, la Société va être dotée d'une usine moderne qui atteindra une production de 6.000 tonnes dès la deuxième année alors que la production de la première année doit être de 2.480 tonnes, ce qui laissera un important bénéfice distribuable. Les caoutchoutières sont en reprise, Padang à 1800, Malacca 461. Au compartiment du pétrole les dispositions sont bien meilleures : Royal Dutch 41.000, Shell 595 Mexican Eagle 120, Silva Plana 141, le Siper en très bonne tendance à 197. On annonce que deux sondes de la I. R. D. P. N° 4 Ochiuri et II Runeu ont fait des éruptions importantes et une production d'un débit élevé. On peut s'attendre dorénavant à une suite d'éruptions consécutives, la I. R. D. P. ayant en forage très avancé un grand nombre de sondes.

L'INFORMATEUR FINANCIER.

EMPRUNT DÉPARTEMENTAL DU NORD

7 % = 430

Les souscriptions sont reçues :
HOTEL DES POSTES, place de la République, guichet 3, LILLE ; Bureau Gare, rue des Buisses.
26478

Imprimerie du Réveil du Nord
186 bis, Rue de Paris, Lille
Le Gérant : Emile GEST.

FEUILLETON DU 10 JANVIER 1927. — N° 120

Poulard, cité lui aussi, était resté introuvable....

Une foule énorme se bousculait dans l'enceinte réservée au public, car l'affaire du vol des Postes, précédé de tentative d'assassinat, — et dont les journaux s'étaient longuement entretenus, avait passionné l'opinion au plus haut degré.

Après la lecture de l'acte d'accusation, on fit sortir les témoins, et pendant que Mirette implorait une dernière fois la pitié de ses amis dans leurs réponses aux magistrats, — pitié depuis longtemps promise, — on procéda à l'interrogatoire de Malroy le principal accusé.

Très catégorique, le bandit se déclara coupable du crime. Il reconnut avoir porté le coup traître, confessa une partie de son existence, tout d'expédients, de vols et d'abominations, et conta l'odyssée de la somme dérobée à Jacques Meunier.

— Cette somme, moins la centaine de mille francs, dépensée de façon diverse, — scheva-t-il, — était cachée dans ma villa à Belleville. Elle y serait encore si, comme mon avocat a tant voulu me l'apprendre, elle n'avait pas été la proie des flammes.

Fontan, lui, cria, hurla, accusa tout le monde, maudissant Noémie, invectivant Malroy par des injures d'une telle crudité, que le président dut ordonner aux gardes de le faire sortir.

Puis, lorsque le misérable eut repris un peu de calme, on le fit rentrer et on procéda à l'interrogatoire de Noémie.

— Je n'ai rien à répondre, — glapit-elle, — je suis innocente ; Gérard aussi ; c'est Malroy le seul coupable ! Mais si vous condamnez Fontan, condamnez-moi comme lui ! Partout où vous l'enverrez je le suivrai !

Et se tournant vers son ancien amant :

— N'est-ce pas, dis, mon grand chéri ?

Au mot de condamnation, le misérable essaya de bondir. La face horriblement convulsée, il hurla

— C'est toi, gueuse, qui m'a conduit sur la voie du crime ; c'est toi qui nous as indiqué le coup ! Sans toi, j'aurais peut-être pu rester honnête !

— Toi ! honnête !... — fit Malroy, que cette attitude couarde indignait. — Tu seras donc toujours le chacal d'autrefois ! Tu as été un assassin, sois franc, reconnais-le donc !

Puis, scandant ses mots de gestes énergiques, l'ex-baron cingla le bandit de cette apostrophe finale :

— Va donc hé ! feignant !

Entre les deux gardes, la Rouge, en proie à une crise de folie, suppliait :

— O mon Gérard, je t'en prie, ne me repousse pas... laisse-moi te suivre... nous nous marierons à la Nouvelle... puisque la loi le permet... Je me suis renseignée... Nous pourrons...

Mais, lâche jusqu'au bout, le bandit cracha sur sa digne compagne cette suprême insulte :

— Toi, me suivre ! Tu veux donc doubler mon châtiment ! Regarde-toi, ignoble sorcière !

Ecœurés de tant de lâcheté, les juges procédèrent rapidement à l'audition des témoins qui, tous, firent des dépositions aussi peu charitables que possible.

Jacques Meunier poussa même l'abnégation jusqu'à déclarer que sa blessure ne l'avait pas longtemps immobilisé.

Le docteur de Varennes, interrogé au point de vue technique, donna de brèves explications que corrobora la bonne maman Meunier, laquelle ne voulut même pas parler de la gêne affreuse qui avait été le lot du ménage pendant la longue maladie de son cher blessé.

Puis, Mirette, toujours charitable, sut trouver dans son cœur des notes tellement émues, que l'avocat de Noémie put s'écrier triomphant

— Vous voyez bien, messieurs les jurés, que ma cliente n'est pas aussi noire que l'affirme l'acte d'accusation !

A la vue de la douce Marie, Malroy avait senti son cœur s'amollir. Telle était l'impression de candeur et d'abnégation qui se dégageait de l'angélique créature, que le bandit, le tigre féroce que nous connaissons, essuya furtivement les larmes qui venaient d'embuer ses yeux...

Après l'énergique et vibrant réquisitoire du procureur de la République, les avocats des trois accusés rivalisèrent d'habileté et d'éloquence, tirant le meilleur parti des dépositions des témoins, pour chercher des excuses à l'odieux forfait de leurs clients.

Mais les jurés, édifiés par la simple audition de leurs ignominies, se montrèrent justement impitoyables.

Malroy, malgré son aveu, peut-être à cause de sa franchise, bénéficia des circonstances atténuantes. On lui épargna l'échafaud. Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, tandis que Gérard et Noémie, dont la culpabilité était moindre, et, en tout cas, moins démontrée, ne se virent infliger que vingt ans de la même peine.

A la lecture du verdict, Malroy reçut le choc sans broncher. Pas un muscle de son visage ne tressaillit.

Peut-être mûrissait-il déjà le plan d'une évasion !

Alors que Fontan, atterré, avait un regard de haine pour ses deux complices, d'un mouvement soudain Noémie, sortant de sa poche un petit flacon qu'elle avait constamment tenu dissimulé, et dont on ne connut jamais la provenance, en avale le contenu. Rapides, les gardes l'emportèrent dans une salle adjacente.

Lucien, en sa qualité de docteur, fut requis en toute hâte mais tous ses soins furent inutiles.

La mégère se tordait en proie à d'horribles convulsions qui la faisaient bondir dans une effroyable détente de tous ses membres.

Ses yeux jaillissaient, crevant l'orbite, tandis que sa langue, baveuse, toute noire, était emprisonnée dans les tenailles de ses dents que mettait à nu jusqu'aux gencives, sa bouche entrouverte.

Des lividités blêmirent sa face, un pli amer tordit une dernière fois ses lèvres enfiévrées.

De a poitrine contractée s'échappa un grondement de houle, une lamentation hurlante dont les mots se heurtaient, informes, comme des galets chassés par les vagues de la mer démontée.

Puis ses jambes fléchirent et, dans un affreux rictus, la mégère, les cheveux épars, — ses cheveux de cuivre d'autrefois, tout blancs maintenant, — roula sur le plancher, informe horriblement recroquevillée, dans une monstrueuse contorsion de tout son être.

Elle eut un dernier hurlement, puis la mort plana sur elle.

Le poison avait fait son œuvre.

L'âme noire de la misérable pouvait voguer sur les flots d'encre du Styx !

EPILOGUE

Devant l'église de la Madeleine, dont les marches, pour la circonstance, av